

INFOS TROGLOS

Villaines-Les-Rochers

Numéro 1

Sommaire : - Qu'est-ce que "INFOS TROGLOS" ?
- Quoi de neuf au Conseil Municipal ?
- Trente ans de commerce
- Les Vents de Galère

Page 1
Page 2
Page 3
Page 4

Qu'est-ce que "INFOS TROGLOS" ?

"INFOS TROGLOS" n'est pas une publicité de plus dans votre boîte aux lettres. Cette lettre résulte de la création d'une association, nommée "INFOS TROGLOS", composée d'habitants de Villaines-Les-Rochers désirant écrire sur des sujets qui les intéressent et leur semblent susceptibles d'intéresser également les autres habitants du village. Il s'agit de thèmes ayant un intérêt général pour la collectivité ou pour le particulier. Ce peuvent être des sujets concernant l'économie locale (l'artisanat, les commerçants...), les différentes évolutions au niveau communal, cantonal..., le patrimoine, les démarches administratives et les services disponibles, les animations locales, etc...

L'association, ainsi que la publication d'un article dans la lettre "INFOS TROGLOS" sont accessibles à toute personne souhaitant communiquer sur l'un de ces sujets d'intérêt général. Il suffit de contacter les membres de l'association cités page 4.

Un comité de rédaction supervise la rédaction de chaque numéro de la lettre "INFOS TROGLOS".

Cette lettre sera diffusée, périodiquement, à l'ensemble des habitants de Villaines-Les-Rochers.

Comité de rédaction.

Page 1

Quoi de neuf au Conseil Municipal ?

Les membres du Conseil Municipal ont pris connaissance des premières esquisses du projet d'aménagement de la mairie et de ses abords.

Dans sa globalité, le projet comporte :

- l'aménagement des deux garages, situés dans la cour de l'école, en bibliothèque afin de remplacer celle existante qui occupe une pièce de la mairie et qui se révèle être un lieu trop exigu. La future bibliothèque fera l'objet d'une ouverture au public qui sera définie ultérieurement.

- la restructuration du rez-de-chaussée actuel avec la création de lieux différenciés : accueil du public, Secrétariat, bureau du Maire, salle du cadastre/bureau social, salle des mariages, qui sera aussi la salle du Conseil. Dans l'état actuel du projet, l'étage supérieur ne sera pas modifié et continuera à recevoir les archives municipales. Un escalier central reliera le sous-sol, le rez-de-chaussée et l'étage supérieur.

- les travaux de couverture et de ravalement.

- l'aménagement des abords de la mairie et de l'église, avec rampe d'accès à la mairie prévue pour les handicapés moteurs et les personnes âgées (l'entrée de la mairie se situant sur le côté latéral du bâtiment).

Une première ébauche de l'aspect financier permet d'entrevoir, pour ce type de travaux, des subventions pouvant aller jusqu'à 40%, voire 50% pour certains d'entre eux.

Précisons que tout ce qui a trait aux abords de la mairie rentre dans le cadre de l'opération "Coeur de village", financée par le Contrat Régional d'Initiative Locale (CRIL).

Le Conseil Municipal aura à statuer, prochainement, sur les échéances de ces travaux et sur les priorités. Il est, en effet, entendu que tout ne saurait être fait au même moment, et que, pour l'année 1994, la priorité est donnée aux travaux d'assainissement de Jolivet... à suivre.

Nathalie GORICHON

Page 2

Trente ans de commerce.

Deux tranches de vie de trente années de commerce viennent de se tourner dans le bourg de Villaines. Cela ne peut passer inaperçu.

Octobre 1960 : Jeanine Chebret reprend un Café-Restaurant où, auparavant, vous auriez pu vous faire coiffer ou ajuster vos sabots, tout en appréciant un verre de vin, puisque, de longue date, ce lieu est un café et fut peut-être même un relais de poste.

Juin 1963 ; René Gardillou arrive à Villaines pour reprendre la gérance du DOC. "Je pensais : Oh! je suis là pour un an" nous raconte-t'il 30 ans plus tard.

A cette époque, le commerce était prospère. Il y avait foule le midi pour déjeuner chez Jeanine ; des ouvriers du GEA, de l'EDF, des militaires du camp... Le week-end, on venait de partout pour déguster ses plateaux de fruits de mer en profitant de toutes les occasions : un baptême, un mariage, un repas entre amis... Tout le monde savait que l'on mangeait bien chez Jeanine.

Pour René, c'était l'époque des grandes journées : jusqu'à 14 heures de travail pour réceptionner les marchandises, faire l'étalage, préparer le camion pour les tournées (le repas de midi pouvait se prendre chez les clients des villages alentours), avec toujours un mot aimable pour les clients.

Le contact avec la clientèle n'était pas un vain mot pour ces commerçants et cela a construit leur réelle acceptation au sein de la "tribu" des Villainois.

Durant cette trentaine d'années, ils ont vu grandir 3 générations de jeunes, René comme fervent dirigeant du club de foot. Les troisièmes mi-temps se déroulaient souvent chez Henri et Jeanine pour arroser les coupes et continuer à jouer (belote, tarot, jeux d'eau ou de neige suivant la saison). On en partait pour se faire conduire au bal du Dimanche soir, à neuf dans le taxi du Père Suave et on y revenait manger une omelette vers 3 heures du matin.

Ils ont aussi vécu l'arrivée des grandes surfaces, la baisse de l'activité économique locale, les vins d'honneurs officiels qui désertent les cafés, le faible apport du tourisme, le changement d'habitude de consommation.

Heureusement, Villaines reste dans les coeurs de Jeanine. "C'est comme si j'y étais née", et de René, qui reviendra parmi nous après quelques mois d'activité sur Joué-Les-Tours. La vie sur Villaines semble plaisante. Les commerces locaux, en particulier, nous aident dans notre vie au sein du village et cela peut être intéressant de participer à leur maintien en les faisant travailler.

Michel PATRY

Page 3

"Les Vents de Galère"

Une nouvelle association à Villaines-Les-Rochers

En contemplant la Loire majestueuse et déserte, ce qui frappe, c'est son immobilité ; comme si le temps n'eût jamais de prise sur elle et que les hommes n'avaient construit les levées que pour mieux lui tourner le dos. Il nous est difficile d'imaginer qu'elle fût la principale voie de communication de la France. Il n'y a pas 150 ans, des milliers de voiles carrées de gabares, toues, futreaux sillonnaient en tous sens. Ce que le bassin de la Loire pouvait produire, de la Bretagne aux Monts d'Auvergne, passait par le grand fleuve. De lourds chalands remontaient de Nantes, vers Paris, sucre, cacao, épices provenant des pays exotiques. De ce trafic intense, s'était créé un monde : la marine de la Loire. De cette culture, il ne reste que quelques vestiges que le temps grignote.

Aujourd'hui, des hommes, des associations telles que la nôtre, "Les vents de Galère", cherchent à sauver de l'oubli, la mémoire de ce peuple, à montrer la richesse et l'originalité de sa culture, réapprennent à manoeuvrer de tels bateaux afin que la Loire, à nouveau, vive.

Pascal GUIBERT

"La calomnie est comme la fausse monnaie ; bien des gens qui ne voudraient pas l'avoir émise la font circuler sans scrupule".

Diane de BEAUSACQ

Date de parution du numéro 1 : Décembre 1993.

Diffusion par l'association régie par la loi du 1er Juillet 1901 : "INFOS TROGLOS".

Siège social : La Peyrière 371 90 Villaines-Les-Rochers.

Contacts : Comité de rédaction de la lettre "INFOS TROGLOS"

Corinne CHAUBET- Pascal GUIBERT- Nathalie GORICHON- Alain RENAULT- Marie-Annette BERGÉOT.

Page 4